

Le Directeur général de l'Agence française de développement,

Vu les articles R. 513-22 à R. 513-42 du code monétaire et financier et, notamment, l'article R. 513-33 ;

Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Christophe PECRESSE, Directeur du Département Moyens Informatiques, immobiliers et logistiques de l'AFD, à l'effet de signer du jeudi 11 au mardi 16 aout 2016 inclus, au nom du Directeur général, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions du Secrétariat Général visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD, prendra automatiquement fin le mardi 16 aout 2016 à minuit. Elle s'ajoutera à la délégation consentie au Directeur du Département Moyens Informatiques, immobiliers et logistiques de l'AFD le 02 juin 2016, qui demeurera en vigueur pendant et après la fin de la présente délégation.

Fait à Paris, le 28 juillet 2016
En un exemplaire original

Le Directeur général
Rémy RIOUX